

"Tu sais, le travail est gâté. Maintenant je débrouille seulement."  
L'EXPRESSION DE LA RÉSIDENCE ET DE LA PROFESSION CHEZ LES  
PEU OU PAS SCOLARISÉS DU "SECTEUR INFORMEL"  
DE OUAGADOUGOU

## 1. PRÉLIMINAIRES : LINGUISTIQUE ET SOCIOLOGIE

1.1. Dans le domaine du français en Afrique la théorie n'a pas bonne presse. Prévalent essentiellement description et taxinomie avec un recours régulier à quelques concepts passe-partout : interférence, insécurité linguistique, hypercorrection, niveaux de langue, surextension, hypergénéralisation... L'absence de perspective déductive conforte l'opinion selon laquelle les domaines sociolinguistique et connexe (sociologie du langage, linguistique du rite, dialectologie, études créoles, langues spéciales...) relèvent d'une opérativité du code pour ainsi dire expérimentale et d'une pratique "chaude" et *in vivo* du sens<sup>1</sup> qui ne sont concernés que de loin par l'appareil différentiel structural. P. BOURDIEU ne dit pas autre chose, qui oppose aux "constantes linguistiquement pertinentes" les "variations sociologiquement significatives"<sup>2</sup>, ce qui présuppose l'hypothèse au moins curieuse d'une quasi-indépendance de la signification vis à vis de la pertinence linguistique ; de la signification mais aussi du changement linguistique dont la logique ne peut qu'être externe à la linguistique<sup>3</sup>.

Il semble ainsi que le dialogue entre linguistique et sociologie soit condamné à n'être qu'un dialogue de sourds<sup>4</sup>.

Il reste cependant que l'articulation entre les deux disciplines importe au plus haut point concernant certains champs, et que, par exemple, l'étude purement *immanente* de l'expression des analphabètes ou des faiblement scolarisés du "secteur informel" de Ouagadougou risquerait de se révéler insignifiante au sens strict.

L'articulation du linguistique au social ne constitue cependant pas une contre-indication au recours à des modèles (ou des éléments de modèles) explicatifs puissants. L'étude du champ en offre des exemples : ainsi chez S. LAFAGE (1977) l'interférence affinée par le recours au duel structures profonde/superficielle ; chez R. CHAUDENSON (1978) l'appariement ontogénèse/phylogénèse dans l'étude des créoles... Sans s'en masquer les difficultés (puisqu'on a affaire à tout

sauf à un "locuteur-auditeur idéal") on ne s'interdira pas, sinon d'imposer une "explication", du moins de suggérer dans quelle direction cette "explication" pourrait être cherchée.

1.2. A l'origine ce modeste travail d'investigation se voulait purement linguistique, dans l'optique des enquêtes effectuées au Canada par E. BENIAK et R. MOUGEON (1979), R. MOUGEON, E. BENIAK, D. VALOIS (1985). Sans se cacher les différences énormes de contexte, donc d'interprétation des résultats, il s'agissait de déterminer les formules privilégiées concernant les aspects quotidiens de l'existence ouagalaise : la *résidence*, la *profession*, le *déplacement*<sup>5</sup>.

Pour ce faire une équipe de treize enquêteurs, étudiants de maîtrise au Département de Lettres modernes de l'Université de Ouagadougou, a été mobilisée, chacun étant chargé d'une dizaine de fiches. L'objectif était de susciter et de repérer, au cours d'une conversation semi-dirigée, les structures orales privilégiées. On a donc voulu créer un type d'enquête intermédiaire entre le questionnaire (qui induit les réponses) et l'entretien libre (qui s'avère redoutablement difficile à exploiter). Cette procédure ne s'est pas révélée entièrement satisfaisante du fait d'une tendance latente, chez l'enquêteur, au questionnaire, et surtout de son poids écrasant d'interlocuteur autorisé : un francophone analphabète sera réticent à s'exprimer en français dans la mesure où il pense que l'entretien a pour objet de le ridiculiser.

L'induction des réponses reste - quelle que soit la procédure utilisée - inévitable, modulée qu'elle est par le degré de conscience professionnelle de l'enquêteur. Les régularités apparaissent ainsi comme fortement filtrées, mais c'est le lot de toute enquête dès lors qu'elle rejette le modèle question/réponse ou la pratique grossière du cochage : le reproche de subjectivisme peut lui être adressé et c'est un reproche sans réponse.

Le nombre de fiches réalisées est de cent-quarante-cinq<sup>6</sup>. La population interrogée est majoritairement scolarisée (niveau primaire), avec une proportion cependant importante d'analphabètes. Les paramètres évaluatifs ont été fixés à cinq : 1) niveau de scolarisation, 2) sexe, 3) langues parlées<sup>7</sup>, 4) ethnie, 5) religion, 6) profession.

Les quatre premiers paramètres se sont révélés opératoires (le troisième dans une faible mesure) contrairement aux deux derniers.

Il faut enfin préciser que toutes les fiches ne sont pas également exploitables, certaines omettant tel ou tel paramètre.

Ces réserves quant au filtrage (subjectif) des dispositifs conversationnels et au manque (objectif) de rigueur désignent-elles les résultats obtenus comme au mieux douteux, au pire inappréciables ? Il ne le semble pas si l'on choisit son niveau : celui des idiomatismes lexicaux et des formules syntaxiques de base ; en revanche la recherche d'une régularité telle :

"Chez "vs" à la maison de"<sup>8</sup>

s'avérerait immanquablement stérile. Le multilinguisme du Burkina Faso est en effet spécifique. Si l'on fait un rapprochement avec le Canada on voit que les particularités linguistiques de ce dernier se laissent ramener à deux ordres de régularité : l'interférence et la diachronie linguistique (il est hautement significatif que la plupart des écarts relevés dans l'écriture de presse québécoise soient des archaïsmes, cf. G. OFFROY, 1975) ; au contraire les "régularités" au Burkina Faso (en Afrique francophone en général) sont si multiformes que l'emploi même du terme fait problème.

1.3. Il convient donc de donner les grands traits de la situation linguistique du Burkina Faso. Celle-ci se caractérise surtout par :

- le paradigme analphabètes/scolarisés de niveau primaire/scolarisés de niveau secondaire et supérieur.
- le paradigme ville/brousse.
- la situation d'interlangue qui est celle des locuteurs francophones, chacun d'eux étant un "apprenant" continu, un "perpétuel étudiant".
- l'hypercorrection qui caractérise tant les couches supérieures (haute administration surtout) que la petite bourgeoisie, et sans doute plus les premières que la seconde<sup>9</sup>. Ce décalage par rapport au modèle sociolinguistique (LABOV, WOLFRAN, cf. J.-B. MARCELLESI, B. GARDIN, 1974) s'explique par le fait que ce sont les premières qui sont le plus incitées à l'imitation d'un modèle "supérieur", en l'occurrence extérieur. Le recours à l'hypercorrection - comme celui à l'hypergénéralisation - constitue certes, comme l'a montré S. LAFAGE, des traits définitoires du français en Afrique (expliquant par là le traitement croisé des objets direct et indirect : "il le rit" / "on leur a emmenés, "téléphoner quelqu'un" / "informer aux auditeurs"<sup>10</sup>). L'hypercorrection -

aux effets souvent contradictoires ou obscurs<sup>11</sup> - reste l'apanage d'un certain "établissement". Elle relève d'une stratégie de l'Institution qui ne cesse de recourir au code que pour en maximaliser la valeur d'usage, le "larseniser", le pétrifier : elle relève en ce sens d'une pratique "métalinguistique" constante<sup>12</sup>.

- le code-switching (en situation orale).
- l'insécurité linguistique (cf. remarque supra).
- un usage méta-fonctionnel et perlocutoire du français, soit de prestige, soit par revendication d'une égalité juridique entre locuteurs (jeunes/vieux, femmes/hommes, minoritaires/majoritaires linguistiques<sup>13</sup> ...).

- une situation de multilinguisme complexe, telle qu'elle ressort de notre enquête. Pour les non Mossi installés à Ouagadougou, sur 34, 14 d'entre eux ne signalent pas le mooré parmi les langues connues ; il est cependant hautement probable qu'ils en pratiquent au moins les rudiments nécessaires à la communication quotidienne ; (inversement trois enquêtés (un Bissa, un Dioula, un Lyélé) avouent avoir oublié leur langue maternelle et ne parler que le mooré - le premier y adjoignant en outre la connaissance du dioula).

Il est par ailleurs exceptionnel qu'un non Ouagalais d'origine ne pratique qu'une seule langue : Tchéfós, Guinéens, Bissas, Lobis, Maliens, Samos, Bwabas, Dagaras, Dafins..., outre leur langue d'origine, pratiquent le dioula dans une écrasante majorité<sup>14</sup>.

Sur 34 non Mossi :

- 20 parlent le mooré, dont :
  - 2 ne parlent que le mooré ;
  - 6 parlent le mooré outre leur langue maternelle ;
  - 7 parlent le mooré, leur langue maternelle et le dioula ;
  - 3 parlent le mooré, leur langue maternelle, le dioula et une autre langue ;
  - 1 parle le mooré, sa langue maternelle, le dioula plus deux autres langues ;
  - 1 parle le mooré plus une autre langue non maternelle (cette dernière ayant donc été abandonnée).

En ce qui concerne les 14 non Mossi non mooréphones :

- 6 dont 2 Dioula pratiquent leur seule langue maternelle ;
- 4 pratiquent leur langue maternelle plus le dioula ;

- 4 pratiquent, outre leur langue maternelle, le dioula et une autre langue.

Quant aux 69 Mossi<sup>15</sup> :

- 21 pratiquent une autre langue (le dioula dans 17 des cas) ;  
 - 8 pratiquent deux autres langues, dont le dioula dans la totalité des cas ;

- 2 pratiquent trois autres langues, dont le dioula ;

- 6 ne pratiquent que le mooré.

On obtient ainsi le schéma suivant<sup>16</sup> :

	Mossi	Non Mossi
monolingues	38	8
bilingues	21	11
plurilingues	10	15
total	69	34

Le contraste est, comme on peut le voir, frappant puisque les pratiques vis-à-vis du multilinguisme divergent sensiblement. Des raisons pratiques et géographiques (mais non administratives) peuvent certes être avancées. Il n'en reste pas moins qu'on voit se dessiner un micro-impérialisme linguistique (que d'autres faits par ailleurs corroborent). On n'en tirera d'autre inférence que la complexité de la situation linguistique du pays, complexité qui récuse à l'avance toute analyse et toute politique simplistes.

1.4. A la complexité linguistique se juxtapose une disparité des statuts. Certes le secteur informel, qui occupe selon les statistiques officielles les 2/3 des Ouagalais, est assez bien représenté dans notre échantillon, mais il est souhaitable de le préciser en fonction du degré de précarité des situations vécues, ce que s'essaie à faire le tableau suivant. Tableau dont le caractère chiffré ne doit pas faire illusion : le classement, qui procède par degré croissant de précarité, reste pour une large part subjectif.

a) Agents de maîtrise :	0,6 %
b) Enseignants, fonctionnaires, militaires :	5 %
c) Menuisiers, maçons, carreleurs :	7,22 %
d) Electriciens, mécaniciens, soudeurs, revendeurs de pièces détachées :	10,24 %
e) Bijoutiers, fabricants d'art, artisans, bouchers :	3,01 %
f) Blanchisseurs, tailleurs, couturiers, tricoteuses, tisseurs :	9,63 %
g) Employés, magasiniers, dactylos, vendeurs :	6,02 %
h) Gens de maison :	10,24 %
i) "Commerçants", détaillants, marchandes de quatre saisons, "tabliers" <sup>17</sup> :	10,24 %
j) Pompistes, barmen, coiffeuses :	2,40 %
k) Secteur informel proprement dit : manoeuvres, voituriers à bras, cireurs, vendeurs d'eau, graisseurs, agents occasionnels...	8,43 %
l) Profession indéterminée	9,03 %
m) Un cas atypique : "marabout-féticheur" <sup>18</sup>	

Lycéens, apprentis et scolarisés tardifs (cours du soir) constituent 10,24 % de la population.

1.5. Eu égard à cette double complexité l'enquête débouche inévitablement - même si marginalement - sur deux types de considérations :

1.5.1. Le caractère revendicatif du discours, caractère que la technique de segmentation, c'est-à-dire d'extraction des structures, occulte dans un premier temps. La population interrogée vit dans sa majorité à la limite de la survie : les emplois sont peu rémunérés, dévalorisants, pénibles, précaires. Or elle est particulièrement consciente du caractère intolérable de cette situation, et l'exprime de façon véhémement. D'un autre côté le secteur informel ne peut être évalué de façon simplement statistique en ce qu'il constitue encore une *zone de transition* entre le secteur traditionnel (le paysannat) et le quart-monde à l'occidentale. Selon les critères productivistes les paysans sont en effet au mieux des semi-chômeurs en tant qu'ils ne travaillent que le temps nécessaire à assurer leur subsistance. D'où une absence

de délimitation nette entre un secteur "pré-économique" et un secteur "péri-économique", absence qui instaure d'autant l'illusion de liens maintenus qu'il est exceptionnel pour un "émigré" d'avoir rompu avec son village et que les solidarités diverses continuent de jouer. Ce caractère de transition est donc rassurant en un sens : un rudiment d'intégration demeure (qui pourra se traduire concrètement par le départ en brousse pendant la saison du mil). Il n'en est pas moins angoissant dans un autre : la rupture est perçue comme inévitable et la marginalité se révèle progressivement pour ce qu'elle est : sordide. Cette conscience diffuse s'exprime par un discours fortement revendicatif, qui privilégie les évaluatifs et les aspectuels, et s'articule sur la double postulation modale :

$$/ \text{vouloir} \left\{ \begin{array}{l} \text{être} \\ \text{faire} \end{array} \right. / \text{ vs } / \left. \begin{array}{l} \text{ne pas} \\ \text{peu} \end{array} \right\} \text{pouvoir} \left\{ \begin{array}{l} \text{être} \\ \text{faire} \end{array} \right. /$$

avec un sentiment aigu de la fissure qui partage cette articulation. L'objet du /vouloir/ est rarement "réaliste" : commerçant "gros gros" ou ... ministre pour les hommes, sage-femme ou médecin pour les femmes. Ce qui se profile donc est le renoncement à l'élaboration d'un projet - l'acceptation d'un /vouloir/ qui n'importe plus.

1.5.2. La seconde considération porte sur l'institution scolaire. Ce fut un choc pour certains enquêteurs que de constater que beaucoup d'individus relevant du secteur informel avaient été scolarisés, qu'un certain nombre avait même suivi le cursus primaire en entier. "Pourquoi en sont-ils là ?" s'interroge - naïvement - l'un d'entre eux. Choc mais surtout appréhension personnelle : c'est en effet l'école comme forteresse symbolique et économique qui s'effondre. Pour le moment privilégiée et sans réelle inquiétude pour l'avenir<sup>19</sup> la gent étudiante perçoit confusément que l'ère des chômeurs diplômés est imminente, comme elle est déjà advenue dans nombre de pays voisins ; que le recours à l'administration est illusoire dans un contexte où nombre d'états ne paient plus leurs fonctionnaires ; bref que le lumpenprolétariat qu'elle côtoie sans le voir représente peut-être le visage de son propre avenir. Le pari scolaire sur lequel avaient misé nombre d'états (le budget de l'Education nationale y occupe

couramment 20 à 30 % du budget global) aurait-il engendré non seulement des résultats décevants mais, pire encore, des effets pervers ? La question sera abordée au terme de notre analyse.

Il est temps de passer à présent à la partie proprement linguistique de notre enquête en commençant par l'expression de la résidence.

## 2. L'EXPRESSION DE LA RÉSIDENCE

On considérera la formule standard :

(1) J'habite (à) Dagnoin (et/ou) (au) secteur 29<sup>20</sup>.

par rapport à laquelle seront décrits :

a) sa saturation ou sa non-saturation (syntagme prépositionnel simple ou redondant) ;

b) au plan lexical les substitutions paradigmatiques pour *habiter* ;

c) au plan morphologique les écarts affectant le syntagme verbal (*habiter* et ses substituts) ;

d) les écarts par rapport à la formule elle-même.

### 2.1. Point de vue socio-administratif : quartier vs secteur

Depuis 1983 la ville de Ouagadougou est divisée en "secteurs" numérotés, qui ne constituent plus que la seule désignation officielle de la résidence. Dans la presse ou à la radio les noms de quartiers restent cependant utilisés pour préciser la zone du secteur dont il est question : ils sont en ce cas précédés de *ex* (*ex-Cissin*, *ex-Saint-Léon*, peut-on entendre ou lire). (On notera au passage le caractère contradictoire du préfixe qui, tout en désignant une délimitation réelle, affirme une non existence...) Ces noms ne figurent plus, en revanche, sur les plans les plus récents. A la dénomination par secteurs peut être associée celle par "cités" : lotissements pavillonnaires destinés à la moyenne bourgeoisie, elles se sont substituées aux constructions (et aux populations) traditionnelles et sont identifiées par la date "révolutionnaire" de leur construction : Cités de l'An II (1984), de l'An III, de l'An IV A et de l'An IV B. Dans un cas le choix entre désignations traditionnelle et moderne n'est plus possible, le quartier "référentiel" (Bilibambili) et ses connotations (ex quartier chaud de la capitale) ayant intégralement disparu.

On considérera donc comme pertinente quant à la façon dont le locuteur se situe dans le monde, assume son identité, la manière par laquelle il précise son lieu de résidence comme quartier, secteur, ou encore selon une formule mixte.

Sur 136 réponses exploitables :

- 46 indiquent le seul secteur ;
- 48 indiquent le seul quartier ;
- 26 associent nom de quartier et numéro de secteur, type : "J'habite à Ouidi, secteur 11" ; cette association peut porter sur des habitats disjoints dans le temps ; type : "J'étais à Baoghin quand j'ai venu Ouaga. Maintenant je suis secteur 15".
- 11 ne désignent pas précisément leur lieu de résidence ; type : "Je vécus à Ouaga seulement" ou "J'habite avec mon frère. Lui est commerçant à grand marché".
- 5 indiquent le lieu d'origine ; type : "J'ai né à Pouyten-ga".

Le paramètre interrogeable semble ici être la seule origine ethnique. Soit, sur une population exploitable de 83 individus (59 Mossi et 25 non Mossi), les pourcentages suivants :

	Mossi	non Mossi
quartier	30,50 %	60 %
secteur	35,59 %	28 %
les deux	33,89 %	8 %

Si l'on fait intervenir le critère négatif (absence de dénomination, désignation par le lieu d'origine) on constate que 7,69 % des Mossi y recourent, contre 7,40 % de non Mossi, ce qui n'est pas significatif.

Il reste maintenant à évaluer le degré de fiabilité de ces données. Nous recourons pour ce faire au test  $\chi^2$  ou test de Pearson.

La désignation par quartier est le fait de 18 Mossi et de 15 non Mossi, avec des effectifs théoriques de 9,57 et de 23,43.

effectifs	théorique	réel	écart	$\chi^2$
	c	o	(o-c)	$(o-c)^2/c$
non-Mossi	9,57	15	+ 5,43	3,08
Mossi	23,43	18	- 5,43	1,258
	33	33	0	$\chi^2 = 4,338$

L'interprétation du chiffre indique que les données ont été entre 2 et 5 chances sur 100 d'être aléatoires ; en d'autres termes nous avons entre 2 et 5 chances sur 100 de nous tromper en rejetant l'hypothèse nulle et en affirmant que l'utilisation préférentielle de la dénomination par quartier pour les non Mossi est statistiquement significative.

Soit maintenant la seconde pertinence : la désignation par le seul secteur. Avec un effectif de 28 (7 non Mossi, 21 Mossi) on obtient :

effectifs	théorique	réel	écart	$\chi^2$
	c	o	(o-c)	$(o-c)^2/c$
non Mossi	8,12	7	- 1,12	0,1544
Mossi	19,88	21	+ 1,12	0,0630
	28	28	0	$\chi^2 = 0,2174$

Avec un d.d.l. (degré de liberté) de rang 1 la valeur obtenue est encadrée par les chiffres 0,455 et 0,148, ce qui signifie qu'on a entre 50 et 70 chances sur 100 de se tromper en considérant comme significatif l'écart entre effectifs théorique et réel. En d'autres termes l'appellation par secteur vérifie l'hypothèse nulle.

En appliquant maintenant à la troisième pertinence : l'expression de la résidence à la fois par un nom de quartier et un secteur numéroté, la méthode suivie jusqu'ici, on obtient :

effectifs	théorique	réel	écart	$\chi^2$
	c	o	(o-c)	$(o-c)^2/c$
non Mossi	6,38	2	- 4,38	3,0069
Mossi	15,62	20	+ 4,38	1,2281
	22	22	0	$\chi^2 = 4,2350$

La valeur est ici hautement significative puisque en affirmant que les non Mossi rejettent de façon quasi-systématique la formule saturée, formule qui a au contraire la préférence des Mossi, il n'y a qu'entre 2 et 5 chances pour cent pour que ce résultat soit aléatoire<sup>21</sup>.

Les résultats donnent donc ceci : s'il s'agit de recourir à la stricte dénomination officielle, les attitudes sont également partagées. Les comportements divergent en revanche pour la désignation unique par quartier (qui est le fait des "étrangers") et l'appellation mixte expression "classique" des Mossi.

L'interprétation des données est évidemment délicate. De façon extrêmement prudente on pourrait suggérer que l'aptitude des Mossi à conjuguer appellations "traditionnelle" et "moderniste" pourrait signifier qu'ils assument sans désarroi particulier le passage entre les ères ou les mondes homonymes. Ou du moins que cette articulation est vécue de façon nettement moins problématique que chez les autres ethnies.

Sûrs d'eux-mêmes et dominateurs, tentés par l'exercice sans partage du pouvoir (l'histoire récente du pays en témoigne), "impérialistes" au plan linguistique, y compris par les canaux les plus inattendus<sup>22</sup>, démographiquement majoritaires, les Mossi vivraient en ce sens l'évolution actuelle du Burkina Faso comme leur histoire, ce qui est beaucoup moins le cas pour d'autres ethnies, moins représentées ou marginalisées.

## 2.2. Point de vue lexical : les substitutions paradigmatiques

La pertinence est ici d'ordre lexical : on ne tient compte ni des écarts qui affectent la morphologie du verbe ni de la tournure phrastique (conformité ou non au modèle). Si l'on écarte en effet les formules dépourvues de verbe et les tours hétérodoxes on en arrive à un

choix entre *habiter* et ses substituts, ce choix n'étant pas contradictoire avec une co-présence :

(2) Je dis que je construis maison pour moi dans Cissin, donc j'habite là-bas.

(3) Je m'habite Boulgou Bar. Mon grand frère, il vit dans le quartier ça fait longtemps.

Sur 145 formules :    37 ne comportent pas de verbe,  
                               37 comportent uniquement *habiter*,  
                               37 comportent d'autres formules,  
                               21 associent l'item avec une ou plusieurs  
                               autres formules,  
                               1 comporte à la fois un substitut et une  
                               réponse hétérodoxe,  
                               12 sont en première analyse hétérodoxes.

La mise en rapport de ces données avec les différents paramètres ne donne rien : force est de se rabattre sur les formules elles-mêmes. Il peut être intéressant de commencer par les formules hétérodoxes.

### 2.2.1. Formules hétérodoxes.

(4) Ici s'appelle Dapoya.

(5) Je suis né à Ouaga et j'ai grandi à Ouaga, mais mon village c'est Kaya.

(6) Je suis de Yako. Mes parents se trouvent là-bas et je suis né là-bas aussi (...)

(7) Je suis né à Fada. J'ai fait l'école là-bas.

(8) Je suis venue à Ouaga depuis 1978. Je suis originaire de Léo.

(9) J'ai vu le monde à Zam et j'ai grandi à Zam.

(10) Après mon C.E.P. je suis venue à Ouaga chez ma soeur pour poursuivre mes études.

(11) J'ai né à Manessa dans la province du Gouzourgou.

(12) Je suis de Tierkou dans la province du Mouhoun.

(13) J'ai né à Dassouri et je fais mon école dans mon village.

(14) Mes parents ils sont au village. A Tanghin, à Gounghin y'en a.

(15) J'ai dit à Dagnoin.

(16) C'est Nemnin ici.

Les formules (4) et (16) sont non-pertinentes de façon relative puisqu'elles mettent en jeu un trait caractéristique du français d'Afrique : l'ellipse<sup>23</sup>. Elles se lisent en effet : "J'habite ici. Le quartier s'appelle Dapoya." et "C'est à Nemnin, ici, que j'habite.". *Ici* joue souvent, avec *même*, un rôle d'insistance, rôle tenu dans la formule (15) par le tour métalinguistique. Les autres formules mettent l'accent sur l'origine ou la parenté : ici encore se détecte un trait significatif du français d'Afrique : le re-positionnement ou le refus de se positionner du sujet dans un contexte conversationnel. Cette pertinence énonciative l'emporte sur la compréhension (ou le manque de compréhension) proprement dits. Ce trait se retrouve plus fréquemment - mais non ici - au niveau basilectal.

### 2.2.2. Les substituts lexicaux.

Au vu des résultats précédents on voit que 58 formules sur 145 comportent une expression de la résidence autre qu'*habiter*. Quelles sont-elles ?

a) *Etre* revient le plus fréquemment : dans 31 fiches il apparaît au moins une fois, soit avec la combinaison à + article suivie d'un nom de quartier, soit avec la préposition seule suivie du secteur. Assez fréquemment un nom de quartier (17a) ou de ville (17b) sera précédé d'une forme contractée :

(17a) Ils sont au Zogona.

(17b) Ils sont au Kaya.

*Etre* peut par ailleurs se renforcer des adverbes *ici*, *là-bas*, *seulement*.

(18a) Je suis secteur 30 *ici*.

(18b) Je suis *là-bas* mon tonton.

A noter que dans cette dernière formule *là-bas* (tout comme là) n'implique pas une distance par rapport au lieu de l'énonciation. *là-bas* équivaut *ici*, en gros, à *chez*. Quant à *là* il entretient avec *ici*, qu'il peut d'ailleurs renforcer (18c) une relation de quasi-substitution (18d) :

(18c) Mon amie c'est elle, et y a une (autre) qui est *ici-là*.

(18d) Celui que je loge *là*, il est *ici* avec moi.

Cette substituabilité s'explique d'autre sorte par la disparition du *là* adverbe de lieu au profit du *là* post-posé, marque emphatique et

rythmique (qu'on peut considérer comme la partie postérieure d'un morphème discontinu devenu "règle" en français d'Afrique au détriment de l'article standard.)

(19) Je suis ici seulement (pour : je n'ai pas cessé de vivre ici).

b) *Loger*. On relève 10 occurrences, à la forme active à l'exception d'une fiche :

(20) Je suis logé à côté d'ici, à Hamdalaye.

Le verbe est suivi principalement de la préposition *à*, exceptionnellement de *dans* :

(21) Moi je loge dans Gounghin.

c) *Vivre* se retrouve dans 6 fiches. Son environnement de droite est en général /à + nom de quartier/. Il reprend fréquemment, de façon métalinguistique, une information antérieure :

(22) Mes parents habitent à Temnaoré. Ils vivent dans le même quartier que moi.

(23) Je m'habite Bougou Bar. Mon grand frère, il vit dans le quartier ça fait longtemps.

(24) Je suis à Cissin, secteur n° 16. Je vis là-bas avec mes parents.

*Vivre* peut être renforcé par *ici* : "Je vis à Zogona, ici." *Vivre dans* est toujours suivi d'un nom de quartier. Une fiche révèle la présence d'un surprenant aoriste :

(25) Toujours au 29. Je vécus à Ouaga seulement. (Il s'agit d'un Gourmantche scolarisé jusqu'au C.M.2).

d) *Résider* : 1 occurrence.

e) *Les tours métonymiques*.

Le concept d'/habitat/ cède la place à d'autres activités en relation de contiguïté avec lui :

- manger : (26) Je dors et je mange dans la maison de mon cousin.

- dormir : (27) Je dors chez mon patron.

- travailler : une occurrence.

Employé seul le verbe est présent dans cinq fiches. Les trois verbes relèvent de l'expression quasi-exclusive du personnel de maison.

f) *Formules idiomatiques*.

- "être posé" apparaît dans une seule fiche :

(28) Je suis à la station Kolgo Naba. Je suis posé là-bas seulement<sup>24</sup>.

L'expression, typique des analphabètes, est pourtant bien répandue. *Poser* reçoit du *Premier inventaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta*<sup>25</sup> la définition *s'asseoir*, à laquelle l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*<sup>26</sup> adjoint l'acception "ivoirienne" : *habiter, demeurer*. On voit que c'est ici le cas (le locuteur se désigne d'ailleurs comme dioula). Il semble cependant que "poser", "être posé" pour "habiter" soit largement répandu au Burkina Faso. Dans un contexte propice (comme c'est le cas ci-dessus avec "être posé seulement") le verbe signifie "chômer", "ne rien faire"<sup>27</sup>. Autre acception idiomatique : "être posé" pour "avoir une bonne situation", "être assis". Par ailleurs un exemple de HATTIGER (1983) permet d'inférer la parasyonymie de l'item avec *vivre* (au sens de *subsister, survivre*) dans certaines situations énonciatives. Il faudrait enfin ne pas hypostasier les "particularités" du français en Afrique : elles se créent souvent en parallèle avec les innovations de la langue-standard, dans les domaines oral et littéraire notamment : "je ne savais pas où me poser" (G. Simenon, *La main*)<sup>28</sup>.

"s'asseoir" apparaît également dans une seule fiche :

(29) On peut prendre maison dans un autre quartier pour t'asseoir, mais Gounghin c'est bon pour moi.

g) Les tours avec "maison".

Le lexème intervient dans 5 occurrences, type :

(32) Je dis que je construis maison pour moi dans Cissin, donc j'habite là-bas.

(33) Mon maison est à Somgandé. Je dormis chez patron.

La curiosité de l'emploi vient de ce qu'il émane, à une exception près, de gens de maison ... c'est-à-dire de ceux qui n'en ont pas.

### 2.3. La pertinence morphologique : les écarts

On s'intéressera exclusivement sous cette rubrique :

- au tour pronominal *s'habiter* ;

- aux différents types de syntagmes prépositionnels déviants.<sup>29</sup>

Ces écarts sont considérés comme "morphologiques" en tant que ce n'est pas l'intégration des morphèmes en phrases mais en syntagmes qui est concernée : syntagmes particulièrement cohésifs, à la

limite du "figé", de par la relation de *sélection*, au sens hjelmslevien, qu'entretiennent entre eux leurs éléments.

### 2.3.1. Le tour pronominal "s'habiter".

7 formules, type :

(31) Je m'habite Boulgou Bar.

La forme est utilisée à la première personne du singulier, à l'exception d'un tour :

(32) J'habite à Ouaga. Mes parents s'habitent à Zigla-Polace.

Fortement minoritaire le tour relève du registre des scolarisés de niveau primaire, voire des premières années du secondaire. Un seul analphabète y recourt.

### 2.3.2. Les syntagmes prépositionnels.

Si *habiter* est suivi d'une préposition, la langue standard exige qu'elle soit suivie d'un article devant un secteur numéroté, et, inversement, qu'elle précède directement un nom de quartier.

D'où deux types d'écarts :

a) Préposition à suivie du secteur, ou d'une autre localisation :

(33) J'habite à secteur 22.

(34) J'habite à secteur 12, Dapoya.

La préposition peut régir le numéro seul, par effacement du *lexème* :

(35) Je m'habite à 28.

La préposition "nue" peut se trouver dans d'autres types de localisation :

(36) Lui est commerçant à Grand marché.

(37) Je dormis chez patron.

(38) J'habite Ouidi, quartier en bas de Cité An III.

(39) Aujourd'hui je suis dans quartier Saint-Jean-Baptiste, secteur n° 2.

(40) J'habite à Patte d'Oie.

Ce dernier exemple sollicite l'attention : l'emprunt des mots français se fait presque toujours avec l'agglutination de l'article : cf. en malgache *ny labiera* ("la bière"), *ny dite* ("le thé"), *ny divay* ("le vin") et, en français des analphabètes des formules comme : "mon laviande",

"le largent" ... Le cas est, on le voit, ici inverse : "Patte d'oie" semble être identifié à un nom local dont il prend la morphologie. Cette interprétation est cependant mise en défaut par une seconde occurrence du syntagme, cette fois précédé de l'article : "Moi, je loge à la Patte d'oie".

b) Le second grand type d'écart sera, symétriquement, engendré par la présence d'un article superfétatoire, devant un nom soit de quartier (41) soit de ville (42) :

(41) J'habite *au* Dagnoin.

(42) Mes parents sont *au* Kaya.

D'autres types d'écarts concernent :

- *dans* et *en* intempestifs :

(21) Moi je loge *dans* Gounghin.<sup>30</sup>

(43) Quand on a été en Zogona on logeait là-bas.

- l'absence de préposition :

(18b) Je suis là-bas mon tonton.

(44) Je pars la maison.

(45) Celui que je loge là, il est ici avec moi.

(46) Je loge Dapoya.

On notera avec surprise la présence extrêmement rare de la préposition *chez* dans le corpus.

Tels sont les écarts morphologiques concernant les structures choisies<sup>31</sup>.

### 2.3.3. Interprétation des données.

L'ensemble des écarts morphologiques forme une proportion de 15,03 % (20 fiches sur 133). Les analphabètes concernés sont au nombre de 10 et constituent donc 50 % de la population "fautive" alors même que leur proportion générale est de 25,56 %. Il n'est pas besoin de test pour se rendre compte que la répartition n'est pas aléatoire et que la scolarisation exerce une influence patente, dans un sens "négatif" ou "positif" de l'ordre de 25 %.

Ce résultat "trivial" doit être précisé : on peut en effet s'interroger sur le taux de scolarisés émettant des structures déviantes en regard de celui des analphabètes produisant des structures correctes ; l'hypothèse nulle, dans ce cas, consiste à considérer que tous les scolarisés devraient produire des formules conformes, tous les

analphabètes des formules déficientes, dans une optique où le rôle de l'école serait maximal.

On constate que 10,63 % des scolarisés produisent des structures incorrectes alors que 70,58 % des analphabètes émettent inversement des formules conformes. On voit donc que la transmission orale, la "culture de rue", jouent quant à la norme un rôle positif plus important en proportion que celui de l'institution scolaire. Une régularité empirique s'instaure, qui échappe généralement aux enquêtes et que le mérite de la nôtre serait d'avoir (modestement) contribué à mettre en lumière.

La conclusion partielle qui peut clore ce chapitre est donc que, si les analphabètes émettent des structures non normées dans une proportion nettement supérieure à celle des scolarisés, ils produisent inversement des émissions correctes dans une mesure supérieure à celle du filtrage des écarts par la norme scolaire. D'où la postulation d'une "grammaire" latente, non essentiellement différente de la langue standard, notamment orale, (et bloquant par là les tendances créolisantes), qui démontre que la greffe francophone est solidement entée sur le réel socio-culturel du pays, au moins dans sa composante urbaine. Contrairement à certains postulats abstraits ou encore aux données macro-sociologiques sur le "nombre de francophones"<sup>32</sup>, le français ne peut en aucun cas être considéré comme une langue véritablement "étrangère" au Burkina Faso.

### 3. L'EXPRESSION DE LA PROFESSION

Avant de répartir et d'interpréter le corpus en structures conformes ou non à la langue standard, il s'agit de traiter la multiplicité possible de ces structures : un enquêté peut en effet fournir un énoncé partiellement conforme, type :

(47) Je fais ménage de maison (...) je souhaite faire le commerce.<sup>33</sup>

Pour le décompte des régularités il convient donc de tenir compte de cette hétérogénéité. On ne saurait évidemment considérer les énoncés mixtes comme relevant d'une classe à part : le caractère en partie arbitraire de la segmentation interdit cette approche. Tout au plus pourra-t-on dans un premier temps porter l'attention sur l'*ensemble des formules* (et non l'ensemble des locuteurs).

### 3.1. Formules standard avec *faire*, *être* ; autres

Elles comportent :

#### 3.1.1. *Faire* + article + lexème décrivant une activité.

Type : (48) Je veux faire la médecine.

La polysémie (ou plutôt le caractère sémantiquement extensif) de *faire* soulève un problème : la langue standard ne l'emploie, strictement, que dans des formules de type :

(49) faire la vaisselle, le ménage...

où l'activité est occasionnelle, non définitoire ; ou encore, avec le partitif :

(50) faire du commerce.

Une autre possibilité associe l'article défini avec un nom spécifié par un syntagme prépositionnel :

(51) Faire le commerce en gros, la culture du coton.

On remarquera que (48) indique plutôt en langue standard l'étude de la médecine que sa pratique. Il demeure que *faire*, lié à l'activité, apparaît souvent dans des tours idiosyncrasiques : la difficulté à déterminer une régularité<sup>34</sup> conduit à considérer les formules de type 3.1.1. comme correctes. En effet, bien que paraissant bizarre, une expression comme :

(52) Je fais du transport en commun.

possède un degré de grammaticalité indéniablement supérieur à (47). L'activité scolaire sera incluse dans cette rubrique.

#### 3.1.2. *Etre* + lexème désignant un agent. Type :

(53) Je suis chef d'ouvrage.

tour dont la grammaticalité n'est pas discutable.

#### 3.1.3. Autres tournures. Type :

(54) Je travaille au Faso Yaar.

(55) Surveiller les élèves.

(56) Je répare les voitures.

où l'activité est désignée par "travailler", un tour métalinguistique, un verbe spécialisé.

### 3.2. Formules non standard avec *faire*, *être* ; autres

On relève les quatre types suivants :

#### 3.2.1. *Faire* + $\emptyset$ + activité.

Type : (57) Je veux faire menuiserie.

Abandonnée à l'instant la notion de continuum rapplique au galop : la langue standard tolère en effet certaines formules construites sur ce modèle : "faire médecine", par exemple. Contrairement à la rubrique précédente aucune des expressions classées sous cette rubrique ne peut être cependant considérée comme grammaticale ou acceptable : il s'agit d'une ellipse fautive de l'article.

#### 3.2.2. *Faire* + $\left\{ \begin{array}{c} \emptyset \\ \text{art.} \end{array} \right\}$ + agent.

Type : (58) Je fais marabout, maître de petits enfants musulmans, et puis je fais féticheur aussi<sup>35</sup>

La formule nous semble typique du français populaire d'Afrique. La langue standard admet en effet seulement :

- faire + article défini + substantif au sens de "simuler" ("faire le zouave") ;

- faire + article indéfini + substantif spécifié : "elle faisait une belle mariée" ;

- se faire +  $\emptyset$  + substantif au sens de devenir : se faire explorateur ;

- l'expression *faire un métier* (un travail) au sens d'*exercer*.

Il est douteux que (58) soit issu d'une formule de type : "je fais le métier (ou le travail) de ..." par syncope du substantif (ce que pourrait faire croire d'autre sorte l'existence de formules telles : "je fais *de* maçon", typiques des analphabètes) : le mot *travail* est relativement rare et *métier* est pratiquement inexistant (deux occurrences sur 145 fiches) ; l'ostracisme dont est victime ce dernier terme apparaît

d'ordre plus sociolinguistique que linguistique : il présuppose en effet une évaluation positive qui ne peut qu'être exceptionnelle dans un milieu défavorisé où, au mieux on "se débrouille", au pire on "est ici seulement".

Ceci permet de préciser une possibilité intrigante de la langue centrale : celle d'une formule comme : "J'ai fait la serveuse"<sup>36</sup>, contrastant manifestement avec un tour de type : "J'ai fait l'avocat". En effet l'activité désignée est réelle (et non simulée) mais est perçue comme étant occasionnelle ou d'appoint : le SN attributif s'identifie partiellement avec les "noms de Qualité - N QL" (J.-Cl. MILNER, 1978, N. RUWET, 1982) en ce que précisément il dé-classe (à l'inverse de *boucher* ou *médecin* par exemple). On peut se demander corollairement si, en français standard, ce n'est pas la formule *faire + art. + agent* qui dé-classe, au point que seule une lecture métaphorique est possible dans le cas où le nom d'agent n'est en rien dévaluatif. Toutefois le recours à la langue standard n'est guère explicatif : la formule avec article défini (dont un cas ambigu : "je fais le temporaire") ne se rencontre que dans 3 cas sur 14, l'outil médian privilégié étant *de*.

### 3.2.3. *Etre + article indéfini + agent* (non spécifié).

Type : (59) Moi, je suis une écolière.

Ici encore la norme standard est particulièrement perverse puisqu'elle admet la formule si l'attribut est spécifié :

(59') Moi, je suis une écolière assidue.

Inutile de rappeler que dans certaines langues - l'allemand, l'anglais... - c'est la formule (59) qui est seule correcte. Ici le degré d'agrammaticalité est nettement moins patent qu'en 2.2. : la formule frise l'acceptabilité.

On voit qu'à nouveau se pose, au long d'un continuum, la question de la discrimination entre agrammaticalités "faible" et "forte". La théorie (N. CHOMSKY, 1965) institue, certes, une hiérarchie dans le viol ; celui - caractérisé - des "règles de sous-catégorisation stricte" qui "analysent un symbole sur la base de son contexte catégoriel" ; celui - moins marqué - des "règles sélectionnelles" qui "analysent un symbole sur la base des traits syntaxiques" et expriment des "restrictions de co-occurrence" (N. CHOMSKY, 1965 : 135). (En réalité les secondes

concernent également les *traits sémantiques* (les *classèmes* de GREIMAS) mais pas uniquement, comme semble le penser N. RUWET, 1982 : 306 n). N. RUWET fait remarquer qu'une violation des restrictions de sous-catégorisation stricte engendre une phrase inacceptable : "\*Ce film a ennuyé à Marie", alors que dans le cas de la sélection la phrase engendrée est parfois acceptable avec effet métaphorique : "Cette foutue blancheur m'éblouit." (*ibid.*, 306n). De la sorte 3.2.1. et 3.2.3. relèveraient plutôt de la mise en cause des règles sélectionnelles (absence et présence inopportunes d'un déterminant), 3.2.2. de celles des règles de sous-catégorisation stricte : le symbole complexe de *faire* n'admet pas dans son environnement de droite de SN pourvu du trait /animé/ et non précédé de l'article. Tout en rendant compte de façon apparemment satisfaisante de l'intuition d'un double niveau de transgression de la norme, l'explication manque à considérer le continuum qui caractérise le français d'Afrique noire et son aptitude à une créativité "qui change les règles". Certes aux yeux des scolarisés locaux 3.2.2. constitue une *faute* indéniable, mais qui ne leur apparaît véritablement telle qu'en position de *réflexion* sur le langage. Il semble d'ailleurs que la formule 3.2.2. (sans article) soit attestée depuis quelque temps en langue standard parlée.

### 3.2.4. Autres formules déviantes.

Cette rubrique un peu "fourre tout" comporte des formules :

1) à prédicat indéterminé ou nul :

(60) Je débrouille seulement. Je débrouille aussi.<sup>37</sup>

(61) Pour gagner ma vie... moi je ne fais rien du tout hein.

2) à prédicat déterminé mais de formation basilectale :

(62) Je fais comme travail de sculpteur d'ivoire.

(63) Je débrouille chauffeur.

On voit que (63) se rapproche de la structure 3.2.2. mais l'usage de *débrouiller* l'identifie nettement au niveau basilectal (et non à une forme orale diffuse). La formule (62) est également typique du caractère aléatoire des formes en contexte basilectal : *de* et *comme* peuvent y être mutuellement substituables. A bien des égards le basilecte, avec son efflorescence de formes, apparaît comme une nébuleuse d'idiolectes<sup>38</sup>.

Cette nébuleuse fait que le caractère *non standard* des formules ne peut prétendre à une *normativité* de type "langue parlée" ou "français populaire d'Afrique", contrairement par exemple à la formule (58).

Pour résumer, les formules indéterminées peuvent porter :

- sur une assertion au contenu général : "Je lutte", "Je travaille pour gagner ma vie",

- la minorisation d'une activité définie : "Je fais le ménage si on veut voir<sup>39</sup>", "Je me débrouille en vendant la bière",

- l'assertion contradictoire d'une activité déterminée et d'un statut de chômeur. Un "commerçant" et un "électricien" indiquent qu'ils ne "font rien" et se "débrouillent seulement". Un apprenti-tailleur précise que "pour gagner (sa) vie (il) fait des boulots qui (l')intéressent". Un chômeur conclut : "je ne fais rien, je travaille pour gagner manger". Un autre chômeur indique ne "rien (faire) du tout", en ajoutant plus loin qu'il "préfère<sup>40</sup> de vendre le café, quoi, au tablier".

Ce dernier type de formulation sollicite l'intérêt en ce qu'il transgresse la légalité du dialogue en direction d'une autre logique. Plus que la conformité ou non des structures linguistiques ce "saut énonciatif" est ce qui caractérise le parler des analphabètes.

Il est temps à présent d'envisager des données chiffrées.

### 3.3. Données chiffrées

#### 3.3.1. Première approche : point de vue normatif.

On se propose, dans un premier temps, d'étudier l'ensemble des formules émises indépendamment du nombre des émetteurs. La répartition se fait simplement en structures conformes ou non à la L.S. (langue standard) sans qu'on tienne compte des *degrés* de conformité ou de non conformité vis à vis de la norme.

Le corpus est normalisé par soustraction des tours holophrastiques et répartition à part des réponses indéterminées.

Soit, sur un ensemble de 164 formules :

	L.S.	~ L.S.	indétermination
164	88	63	13

On constate donc que 58,27 % des structures sont conformes et que 41,72 % ne le sont pas. Les paramètres ne sont pas, à ce niveau, utilisables (sinon pour les réponses indéterminées, relevant majoritairement des analphabètes).

Un point de vue plus intéressant consiste à *croiser* les pertinences lexicales et syntaxiques : on est ainsi amené à proposer une présentation statistique a) des formules (tant grammaticales qu'agrammaticales) les unes par rapport aux autres ; b) des formules grammaticales et non grammaticales appariées.

### 3.3.2. Deuxième approche : point de vue lexico-sémantique.

Les formules concernent : *être + agent, faire + action, faire + agent*. Nous envisagerons également les autres tours, par exemple ceux formés autour du radical /travail/, ceux avec *débrouiller* et *vendre*. Il n'est pas tenu compte en revanche de la simple indication d'une profession, type :

(64) En 1982 j'ai décidé de tuer les moutons et de vendre leur viande. Depuis ce jour je deviens boucher.<sup>41</sup>

#### 3.3.2.1. *être + agent*.

29 occurrences, dont une seule franchement déviante (elliptique) :

(65) Je veux être Eaux et forêts.

#### 3.3.2.2. *faire + action*.

51 occurrences, dont deux atypiques :

(66) Je fais le temporaire.<sup>42</sup>

(67) Je fais la solidarité entre les peuples Libye et Burkina.<sup>43</sup>

On note une extrême extension de *faire* : *faire le Centre* (de cours du soir), *faire son école*... Par ailleurs le contraste entre les tours *faire + agent* et *faire + action* opère en dégradés puisqu'on trouve trois formules pour les associer étroitement et que dans l'une ils sont même fusionnés puisque les S.N. d'"agent" et d'"action" sont régis par le même verbe (70) :

(68) Moi je fais gardien maintenant. Avant je fais transport.

(69) Je fais commerçant. Avant la boutique je fais la couture.

(70) Je fais blanchisseur et lavage.

Une interprétation déjà évoquée existe, selon laquelle la formule résulterait de la syncope d'un S.N. ("travail", "métier"...). Dans ce sens iraient des formules comme :

(71) Je fais de maçonner.

(72) Je fais de graissage.

(73) Je fais de ménage et cuisine, habits à repasser.

où la syncope serait incomplète. Les exemples ci-dessus infirment au contraire l'hypothèse : d'une part ils sont le fait d'analphabètes dont on ne voit guère pourquoi leurs productions reflèteraient un état plus proche de la langue standard que celles des scolarisés ; de l'autre ces formules portent sur des noms d'actions, non des noms d'agent. Des tours explicites sont d'ailleurs attestés :

(74) Je fais travail d'employé.

(75) Je travaille le travail de boy.

(62) Je fais comme travail de sculpteur d'ivoire.

En réalité *faire*, tel qu'employé en F.P.A. régit un item à fonction *floue*, oscillant entre ce que la grammaire désigne comme "complément" et comme "attribut". Or cette fonctionnalité floue semble bien être *sui generis* et non résulter de virtualités inscrites dans la L.S. Revenant sur le *faire* standard, si l'on recense les figures possibles :

- V + adjectif (*donner l'apparence de*) : Pierre fait sérieux.

- V + substantif à interprétation qualitative et même adjectivale (*donner l'apparence de*) : Pierre fait plouc. Pierre fait très homme d'affaires.

- V + art. indéfini + adjectif + substantif (*se comporter comme*) : Pierre fait un excellent policier.

- V + art. défini + N QL (*jouer le rôle de*) Cesse de faire l'imbécile ! (vs\* Cesse de faire un imbécile !).

- V futur + art. indéfini + substantif à interprétation qualitative (*devenir*) : Cet enfant fera un savant (vs\* Cet enfant fera un dentiste).

Loin de nous l'idée d'avoir épuisé, avec ces formules (outre celles répertoriées en 3.2.2.) les possibilités inscrites dans la structure. On voit toutefois que l'environnement de droite du verbe est toujours - et assez nettement - *attributif*.

Inversement ce que la structure du F.P.A. induit est une atténuation de la distinction entre *action* et *actant* au profit d'une fonction abstraite se réalisant en :

faire + agent *ou bien* action.

On pourrait inversement estimer que le distinguo complément/attribut, action/actant ... n'est pas un universel, ce qui, par le biais par exemple de substrats locaux<sup>44</sup> favoriserait une structure où le dynamisme serait entièrement supporté par *faire*<sup>45</sup>, promu en affixe de "verbalisation", pendant hétérodoxe de la nominalisation canonique.

### 3.3.2.3. faire + agent.

On recense 15 formules, dont :

- 8 faire +  $\emptyset$  + agent ;
- 3 faire + art. défini + agent ;
- 2 faire + *de* + agent ;
- 1 faire + *comme* + agent.

On a déjà souligné que la formule est celle qui s'éloigne le plus de la L.S. Il est donc intéressant d'interroger ici le paramètre scolaire. Or sur 14 formules 2 seulement sont le fait d'analphabètes. Toutefois si l'on déplace la frontière au niveau du C.M.1 (cours moyen première année) on obtient :

analphabètes	< C.M.1	> C.M.1
2	8	4

répartition qui suggère que la formule appartient de façon préférentielle au parler des faiblement scolarisés, ceci demandant évidemment à être confirmé sur grande échelle.

La formule plus nettement analphabète est de type : "Je fais de gardien", "je fais de graissage"<sup>46</sup>, où *de* apparaît comme un opérateur universel dont la valence recouvre les notions de préposition et d'article, à moins qu'elle ne se réduise à un pur "symbole syntaxique".

### 3.3.2.4. Autres formules (au nombre de 29)

- radical /travail/ : 19 occurrences au total, dont :

- travailler +  $\left\{ \begin{array}{c} \emptyset \\ \text{art} \end{array} \right\}$  + action : "je travaille le travail de boy", "je

travaille la cuisine", "moi, c'est l'électricité je travaille".

- travailler + agent : "je travaille mécanicien".

- travail (substantif) : "Le travail que j'aime, l'infirmier<sup>47</sup>".

- travailler + verbe (formule parataxique) : "Je travaille gagner manger".

-  *vendre*. On note une extension des possibilités standard du verbe, qui commande soit un S.N. complément soit un syntagme prépositionnel à préposition nulle : "Je vends de boutique", "Je vends de pain", "Je vends la buvette", "Je vends le bar" (pour : je suis gérant, ou garçon), "Je vends ici seulement", "Je suis là seulement à vendre l'eau", "J'ai vendu boutique au marché, avec les gens un peu un peu" (pour : j'ai tenu une boutique).

Il n'est donc pas exclu que le "symbole complexe" de  *vendre*, revu et corrigé, neutralise la distinction S.N. complément/s. Prép.

-  *débrouiller*. Est employé de manière soit absolutive soit déterminée : "Je débrouille chauffeur", "Je débrouille comme commerçant", "Je me débrouille en vendant la bière", "Je débrouille seulement".

On remarque que  *travailler* et  *débrouiller* fonctionnent comme des parasyonymes de  *faire* avec lequel ils entretiennent une relation de substituabilité partielle.

-  *faire* + complément autre que ceux à valeur d'agent ou d'action : "J'ai fait une boutique", "J'ai fait mon école", "Je fais la caisse".<sup>48</sup>

-  *autres formules*. "J'ai cultivateur au village", "Présentement si j'ai un peu d'argent je tomberai dans le commerce".<sup>49</sup>

Si l'on synthétise les données on obtient les résultats suivants :

- formules conformes aux structures standard (3.3.2.1. et 3.3.2.2.) : 80 sur 124 formules exploitables (rappelons qu'ont été laissées de côté les expressions holophrastiques et indéterminées), soit 64,48 %.

- formules non conformes (3.3.2.2., 3.3.2.4.) : 44, soit 35,48 %.

Si l'on réfère directement ces données au paramètre scolaire aucun résultat significatif n'en résulte. En revanche, d'un point de vue lexico-sémantique un contraste global peut être proposé entre l'/être/ et le /faire/ : ce dernier apparaît dans 65 occurrences, soit 52,41 % des cas ; le premier dans 29 occurrences, soit 23,38 % des cas.

En l'absence de données comparatives, tout ce qu'il est possible de suggérer prudemment, en recourant à l'interprétation sémiotique, est que les "valeurs subjectives en relation avec le sujet d'état" (A. J. GREIMAS, J. COURTES, 1979 : 136) sont minorées au profit d'une velléité *transformative* diffuse qui imprègne l'ensemble du secteur informel : ce point sera repris sous l'éclairage modal.

Symétriquement à cette analyse en aval il est possible de procéder *ab quo* en interrogeant directement le parler des analphabètes, ce qui revient à interpréter de façon indirecte les données mentionnées plus haut.

### 3.3.3. Les productions des analphabètes.

Pour cette population (23) on obtient :

- 6 réponses atypiques ;
- 5 réponses indéterminées ;
- 5 formules 3.3.2.1.
- 4 formules 3.3.2.2.
- 3 formules 3.3.2.3.

On ne se cache évidemment pas le schématisme de ces données : l'extraction des structures oblitère en effet tout particulièrement l'extrême variabilité des formes et les marques énonciatives, particulièrement récurrentes.

Si les réponses indéterminées sont proportionnellement importantes c'est, trivialement, que le "réfèrent" (un emploi digne du nom) est absent. (Inversement - et significativement - il n'y a *aucun* cas de scolarisé se déclarant chômeur.)

On se rend compte par ailleurs que, si la scolarité intervient dans le gain des emplois, elle intervient évidemment dans l'émission de structures : celle des structures conformes (3.3.2.1. et 3.3.2.2.) équilibre très exactement celle des non conformes (3.3.2.3. et 3.3.2.4.) - 9 et 9 - alors que la proportion pour l'ensemble est, rappelons-le,

respectivement de 64,48 et de 35,48 %. Toutefois les résultats n'apparaissent pas comme triviaux pour deux raisons :

- si l'on considère l'ensemble : réponses indéterminées et atypiques, alors le contraste est éclatant puisque le pourcentage est de 47,82 % alors qu'il n'est que de 23,70 % pour l'ensemble. De ce point de vue ce dont les non scolarisés sont exclus est l'accès à une situation symbolique où un sujet maîtriserait sa position d'énonciateur ;

- corrolairement - et c'est le second point - la non conformité des structures est sensiblement moins importante que ce à quoi on pouvait s'attendre puisque la moitié des formules sont correctes. L'interprétation qui prend forme est que la frontière ne passe pas tant entre structures conformes ou non que par l'accès réussi ou non au registre symbolique.

### 3.3.4. Troisième approche : point de vue syntaxique.

On peut à présent apparier, d'un point de vue strictement grammatical, formules "bien" et "mal" formées.

a) *faire + art. + action vs faire +  $\emptyset$  + action.*

36 formules dans le premier cas, 16 dans le second.

2 analphabètes participent du premier groupe<sup>50</sup> 1 du second :

(76) Je fais apprentissage électricité.

Les proportions sont, on le voit, pratiquement identiques (5,88 et 6,66 %). Sur le plan de la correction grammaticale *stricto sensu* le critère scolaire ne joue pas : scolarisation et grammaticalité sont, du point de vue de la structure considérée, indépendantes l'une de l'autre.

b) *être + agent vs être + art. + agent*

26 formules pour la première forme, 2 pour la seconde. Aucun analphabète n'est concerné par cette seconde forme ; détail piquant l'un des intéressés est ... une écolière.

Sur les 26 formules 3 sont le fait d'analphabètes.

Le manque de convergence entre la formation (absence de scolarité) et la formulation (absence de grammaticalité) est encore plus manifeste.

### 3.4. Conclusion partielle : un paramètre scolaire non univoque

Si modestes soient-elles, les données qu'on vient d'exposer vont dans le sens de l'interprétation paradoxale suivante : si l'absence de scolarité filtre l'accès au registre symbolique de façon sévère, une fois le "rite de passage" effectué, le critère scolaire (du moins en ce qui concerne l'enseignement primaire) n'est pas un élément déterminant de discrimination entre énoncés bien et mal formés. La "déficience" des analphabètes porte surtout sur la *congruence* de l'intervention (manque de maîtrise de la situation de communication)<sup>51</sup> et la *construction* de l'énoncé (contrôle embryonnaire de la conduite du récit). La conformité des structures linguistiques au sens strict ne paraît pas significativement affectée.

Une hypothèse intéressante en découle concernant l'existence d'une "langue moyenne" à base orale et transmission empirique que l'institution scolaire n'influencerait que de façon marginale. Nous y reviendrons.

## 4. LA COMPOSANTE MODALE

Si l'on considère la modalité canonique comme "ce qui modifie le prédicat d'un énoncé" (A. J. GREIMAS, J. COURTES *et alii*, 1986 : 141), une hiérarchisation implicite minorise la notion. E. BENVENISTE parle d'"assertion complémentaire". Se référant aux analyses de Claudel menées par J.-C. COQUET, GREIMAS remarque au contraire que la modalité, surtout au regard des textes littéraires modernes, a pu s'instituer comme "composante autonome, voire même hypertrophiée" (1976 : 265).

Remarquable par ailleurs chez les théoriciens l'accord concernant le statut particulier du /vouloir/. Ainsi P.A. BRANDT (1982) distingue-t-il modalités "constitutives du sujet" (*devoir, pouvoir*) et "constitutives de l'objet" (*croire, savoir*), le /vouloir/ se présentant comme une "modalité intermédiaire". H. PARRET (1982) situe le /vouloir/ comme composante théorique de la *modalisation virtualisante* située à un niveau "métamodalisateur" préalable à la distinction compétence/performance. J. FONTANILLE (1982) exclut quant à lui cette modalité de son analyse.

Nous avons déjà souligné à quel point nous avons été frappé par l'hypertrophie de la composante modale dans les énoncés de l'enquête : composante essentiellement concernée par le /vouloir/ et le /pouvoir/. Si l'on définit la première modalité comme "virtualisante et théorique" (P.A. BRANDT, *ibid.*) et que l'on précise la seconde comme employée presque uniquement dans des tours négatifs, alors la combinaison : /vouloir/ + /ne pas pouvoir/ associe une *virtualisation* à une *dénégation d'actualisation*.

Ce qui définit à la fois une négativité modale et une impuissance sociale et morale évidente. Il reste à nuancer ce qui précède en précisant que l'expression négative n'y est pas absolue mais graduelle : c'est le plus souvent un "pouvoir à peine / tout juste/un peu... faire" que l'on observe. Le /vouloir/ quant à lui jalonne un *imaginaire collectif*, étroitement articulé toutefois à une appréciation objective de la situation présente.

Les doléances s'exercent donc sur les thèmes proposés : la profession, la résidence, la possibilité de se déplacer...

#### 4.1. L'expression d'un /pouvoir/ négatif

Nous livrons pour l'instant les formules telles quelles dans leur diversité :

- (77) Je souhaite faire le commerce mais les moyens sont manqués (...) Je ne content pas ma situation de rester comme ça, mais comment je vais débrouiller moi seule ?
- (78) Mon type là<sup>52</sup> n'a pas moyen de ça (...) Je vais débrouiller à mes capacités de moi-même pour le commerce, quoi.
- (79) Si ça marche pas, ça peut pas te plaire comme ça, hein ?
- (80) Je moyen guérir maladies chroniques.
- (81) Je moyen construire étages.<sup>53</sup>
- (82) Je vends pour gagner un peu d'argent. Sinon y'a pas travail. On se débrouille seulement.
- (83) Comme ça y'a pas moyen. Je me démerde pour manger ; je cultive des fois.
- (84) Un peu un peu je me débrouille pour gagner ma vie avec ma famille. La vie est dure, mais comment faire ?
- (85) Pour gagner la vie c'est pas facile. Pour gagner travail même il faut souffrir beaucoup beaucoup.

- (86) Actuellement je ne peux pas dire que je suis coiffeuse parce que je ne m'y connais.<sup>54</sup>
- (87) Depuis que je travaille je n'ai pas assez de temps pour me distraire et voyager à ma guise.
- (88) Avec le métier de boucher je ne peux pas avoir le temps pour voyager.
- (89) J'ai laissé la forge parce que ça ne rapportait pas.
- (90) La culture ne marchait pas.
- (91) Si je pourrais, un travail de Dieu ; si je gagne ça c'est bon<sup>55</sup>.
- (92) Même ceux qui ont des diplômes c'est difficile de trouver du travail. Il faut avoir des gens qui poussent pour être bien.
- (93) Nous, les vieux<sup>56</sup> on l'aime pas, les bars. Tu sais, le travail est gâté, maintenant on débrouille seulement.

#### 4.2. Expression du /vouloir/ faire

L'expression autonome du /vouloir/ est rare. Dans la pratique cette modalité s'articule souvent à celle du /pouvoir/ sous sa forme négative.

- (94) Si y'a l'argent je vais payer camion et puis faire un grand société garage, et les gens travaillent dedans.
- (95) Si Dieu a fait que je gagne j'ai décidé d'avoir grande maison familiale parce que j'ai de nombreux enfants.
- (96) Si je gagne un peu de moyens je veux habiter dans mon village à côté de parents.
- (97) Si je réussis dans les études je préfère changer de métier<sup>57</sup>, être sage-femme.
- (98) J'aime aller dans n'importe quel pays mais si tu n'as pas de moyens tu ne peux pas aller.
- (99) Je n'ai pas fait école française. En un temps où on veut faire l'école, nous, on veut pas. Maintenant on veut. Je fais l'école coranique depuis 1979.
- (100) Je préfère être grand type, comme les ministres, les directeurs (...) Je préfère les maisons qui sont en haut<sup>58</sup>.
- (101) A l'intérieur du Burkina c'est la même chose partout ; je veux voir autre chose de joli.

(102) Quand je serai grande j'aurais aimé faire la broderie.

(103) J'aimerais faire la santé. C'est pas facile, hein. A l'heure actuelle il y a trop de conditions à remplir.

#### 4.3. L'expression modale : essai de synthèse

Cet échantillon ayant été donné à lire, on peut à présent déterminer quelles sont les formules de modalité qui reviennent le plus fréquemment.

a) La limitation et l'absence de /pouvoir/ s'expriment par des *tours euphémiques* : "je peux dire que je..." "si on veut voir...", "un peu un peu" ; par des *verbes spécifiques* : (se) débrouiller, (ne pas) moyen + V inf. (assez rare) ; par des *locutions de manque* ou qui expriment le *fatalisme* : (les affaires) ne rapportent pas, ne marchent pas ... c'est pénible, c'est difficile, ce n'est pas facile ... ou encore l'interrogation : "comment on va faire ?" ; une expression particulière : *être là seulement* à pour : "ne faire que", "ne pas pouvoir faire autre chose que".

b) Le /vouloir/ s'exprime surtout par des verbes : souhaiter, désirer, décider de, préférer (de), penser (de) ; *vouloir* est la forme verbale la plus fréquente, conjuguée très souvent au présent de l'indicatif avec le sens conditionnel ; *vouloir* peut s'employer avec un aspectuel : "je suis en train de vouloir faire un hôtel".

#### 4.4. Le /vouloir/ transformatif : le paradigme sexuel

Si l'expression d'un /pouvoir/ positif est particulièrement rare, le /vouloir/ modalise des contenus plus contrastés.

On peut en effet trouver l'expression stricte de l'impuissance (annulation de toute velléité par le constat de son impossibilité : "Villa je peux pas payer ça par moi-même sinon je veux.") ; la satisfaction de la condition présente ; la revendication d'un autre statut. Cette dernière se subdivise en une revendication de type fantasmatique et une volonté de changement "réaliste" (relevant de l'ordre du possible). Le premier cas sera illustré par un vendeur d'eau aspirant à une "villa seulement le luxe - luxe quoi". Le prédicat peut alors être considéré comme vide de substance.

Le second cas concerne une amélioration effective : 25 formules sont concernées. Or, sur ces 25 formules 12 femmes sont impliquées,

c'est-à-dire pratiquement 50 %, ce qui, par rapport à la totalité de la population (répartition : 36 hommes/109 femmes, soit 24,82 % de population féminine) peut s'avérer significatif. Le recours (une nouvelle fois !) au test de Pearsons donne :

effectif	théorique	réel	écart	$\chi^2$
	c	o	(o-c)	(o-c) 2/c
hommes	18,793	13	- 5,793	1,784
femmes	6,206	12	+ 5,793	5,40
	24,999	25	0	$\chi^2 = 7,184$

La probabilité pour que l'écart ne soit pas significatif se situe entre un pour cent et un pour mille. On peut donc affirmer sans grand danger que l'esprit revendicatif et la volonté d'émancipation morale et sociale sont le fait de la composante féminine de notre population dans une mesure sensiblement plus forte que la composante masculine<sup>59</sup>. Il n'est évidemment pas question de généraliser ce constat à un fait de société, mais il est certain que, si la violence socio-économique s'exerce plus fortement sur la femme et qu'elle ressent cette oppression de façon plus aiguë et moins fataliste que l'homme, alors son /vouloir/ prédique des thèmes plus terre-à-terre, plus "crédibles" et réalistes que ceux de l'homme.

En ce sens notre grêle flutiau ne dissonne-t-il pas d'avec les grandes orgues du prophétisme révolutionnaire :

"J'entends le vacarme de ce silence des femmes, je pressens le grondement de leur bourrasque, je sens la furie de leur révolte. J'attends et espère l'irruption féconde de la Révolution dont elles traduiront la force et la rigoureuse justesse sorties de leurs entrailles opprimées."<sup>60</sup>

On ne se cachera pas toutefois les limites de ce "tumulte modal" : linguistiquement subversif, il fait bon ménage avec une pratique sociale encore soumise, aliénée ; il ressortit donc d'une certaine façon à une "libération dans l'imaginaire" dont la mutation en révolution n'est évidemment pas pour demain...

## 5. CONCLUSION

Ce type de travail, on l'aura deviné, est assez décourageant : eu égard à la somme de travail investie la minceur des résultats a quelque chose de scandaleux ; pour l'essentiel ce travail pourrait être considéré comme un *inventaire*. Ce qui, d'une part, n'est pas négligeable étant donné la richesse foisonnante et fascinante des formules, la modulation de la langue jouée, que ponctue ça et là une maxime. Un tel inventaire a d'autre part, eu égard aux ambitions liminaires affichées, quelque chose de dérisoire.

Il ne s'agit pas cependant de faire montre d'un pessimisme exagéré : plusieurs traits caractéristiques se dégagent.

### 5.1. Au plan linguistique

Concernant la résidence un certain nombre d'écarts sémantiques et morphologiques ont été relevés, ainsi que des tournures idiosyncrasiques. Il reste que sur 98 formules pertinentes "habiter" l'emporte avec 58 occurrences, ce qui tend à rapprocher le "français courant" de Ouagadougou de la langue commune (ou du moins accrédite l'hypothèse d'un "noyau dur" commun).

Sentiment renforcé par les tournures relatives à la profession : le tour idiosyncrasique /faire + agent/ y est fortement minoritaire ; toutes les autres formules se rapprochent de la L.S. à l'exception de celles qui opèrent une violation des règles de sélection stricte (*de* opérateur universel, *v* *infinitif* dans l'environnement de droite de *faire* ...).

Enfin la production des analphabètes a été interrogée de façon attentive. Nous sommes parvenu à la conclusion partielle que le paradigme scolarisés/analphabètes recoupe plus une gestion du temps, un positionnement de l'énonciation, un investissement de schèmes narratifs, que la maîtrise des structures proprement linguistiques, ou son absence.

## 5.2. Au plan sociologique

Ont été mis en exergue :

- un paradigme ethnique concernant la désignation administrative et, plus généralement, l'attitude vis à vis des langues et du changement (modernité).

- un paradigme sexuel concernant la modalité du /vouloir/, les femmes y recourant de façon privilégiée ; attitude qu'on pourrait interpréter comme reflétant un rejet de la situation donnée plus déterminé que celui des hommes mais qui, faute de données, ne peut donner lieu à des inférences développées.

- une spécification du "secteur informel" comme zone de transition entre passé et avenir, campagne et ville, secteur traditionnel et secteur développé, pratique et absence de pratique scolaire... Zone de transition mais aussi lieu de conflits, de rancœur et d'angoisse ; lieu de l'impuissance où un /vouloir/ hypertrophié s'abolit au contact d'un /non pouvoir/ récurrent ; lieu de passage qui préfigure l'un des défis majeurs qui se posent à l'Afrique : la gestion des villes.

## 5.3. Au plan de la norme et de la pratique du français

L'aspect le plus inattendu de l'enquête est l'émergence d'un "français moyen" : d'un *mésoclecte en voie de généralisation* sur lequel l'influence de l'institution scolaire est nettement inférieure à ce à quoi on pourrait s'attendre. Ce français mésoclectal ne remet pas fondamentalement en cause le *continuum linguistique*<sup>61</sup> mais le borne de façon relativement étroite. De même assigne-t-il des limites au "petit français" typique des analphabètes dont tout porte à croire que ses traits les plus déviants s'atténueront au profit d'une généralisation des caractères de la langue moyenne, caractères dont les écarts par rapport au français central sont plus syntaxiques (parataxe, ellipse...) et sémantiques (restriction, extension...) que phonologiques. Les écarts syntaxiques eux-mêmes concerneront sans doute plus les violations des règles de sous-catégorisation que celles de sélection stricte.

Une conséquence annexe de cette manière de voir est l'acclimatation durable du français en contexte urbain, quelles que soient par ailleurs les politiques linguistiques présentes et à venir.

#### 5.4. Au plan institutionnel

Une dernière inférence porte sur l'institution éducative, objet depuis quelque temps d'une polémique virulente. On sait que les politiques d'enseignement supérieur sont particulièrement sur la sellette, du point de vue notamment de la Coopération française. Sans qu'il soit nettement formulé prévaut le point de vue selon lequel les politiques universitaires ont fait la preuve de leur échec par inadéquation interne (inadaptation des programmes aux "réalités africaines") et externe (inadéquation au marché du travail et aux besoins du développement). Sans vouloir entrer dans des considérations qui excéderaient l'objet de notre étude on peut faire ressortir que ce double reproche est identique à celui qu'on adresse de façon rituelle et répétitive à l'Université française, avec cette différence qu'on exige apparemment ici ce dont on ne rêverait même pas en France : que l'Université soit un facteur immédiat de développement quantifiable. Aussi ne peut-on parler de l'"échec" des universités africaines que dans la stricte mesure où l'on porte le même jugement en ce qui concerne la France.

Quoi qu'il en soit, et selon le point de vue français :

"L'enseignement primaire, disparu des priorités tant de la Coopération française que de la Banque mondiale depuis quinze ans, redevient donc l'un des axes essentiels de la lutte pour le développement ; l'éducation de base et l'alphabétisation apparaissent de nouveau clairement comme la condition *sine qua non* de toute idée d'amélioration de la production et donc du niveau de vie.

Le retour de cette idée ancienne devra cependant s'accompagner de réflexions autour des questions suivantes : comment faire pour que le Primaire soit une fin en soi et ne pas grossir démesurément les effectifs du Secondaire et, à terme, du Supérieur ? Et naturellement dans cette perspective, quels contenus donner à cet enseignement ?"<sup>62</sup>

Or ce qui peut "apparaître clairement" au vu de notre enquête est l'articulation lâche entre scolarisation et travail d'une part, scolarisation et production de formes de l'autre. Il est au moins douteux que l'éducation de base et l'alphabétisation soient la "condition *sine qua non*" de "toute idée d'amélioration". Sous couvert d'un retour

à une "idée ancienne" c'est en réalité une politique de systématisation d'un cycle court, envisagé comme fin en soi, qui est mise en avant.

En réalité on ne voit pas en quoi une telle politique permettrait de relever les défis cruciaux qui se présentent, et qui sont (sans ordre ni prétention à l'exhaustivité) :

- une natalité galopante, corollaire à une destruction ultra-rapide de l'environnement : or une politique draconienne de limitation des naissances - l'idée gagne du terrain au Burkina Faso - est ce qui apparaît comme "condition *sine qua non*" de toute amélioration ;

- la montée dans la sous-région d'un islam explicitement totalitaire et ouvertement intolérant (anti-chrétien), aliénant vis à vis de la culture africaine dont il légitime les aspects les plus rétrogrades : fatalisme, misogynie, polygamie, mépris pour le travail...

- une gestion structurellement déficiente : faible motivation des cadres, gabegies diverses, institutions inefficaces : banques, budget...

- une croissance vertigineuse du chômage qui, jointe à d'autres facteurs, rendra dans un proche avenir impossibles à gérer, voire invivables, les villes du continent noir.

Revenant au secteur informel notre modeste enquête linguistique nous aura au moins permis de ressentir avec quelle acuité se pose la question non seulement de l'emploi mais de la survie : question qui n'est liée ni à l'école ni à la langue de façon fondamentale.

(85) Pour gagner la vie c'est pas facile. Pour gagner travail même il faut souffrir beaucoup beaucoup.

Francis Marie GANDON  
E.N.S. de Fontenay-St-Cloud  
Université de Ouagadougou

## ANNEXES

## I. L'expression du "conditionnel" en F.P.A.

L'usage du conditionnel est exceptionnel : on le remplace par l'indicatif dont même le présent peut exprimer une situation virtuelle ou irréaliste (inscrite dans des conditions qui en excluent la possibilité) :

- (1) Je veux faire (j'aimerais faire).
- (2) J'aime tout (j'aimerais faire n'importe quel travail).
- (3) J'ai fait l'école buissonnière, sinon aujourd'hui je travaille dans bureau et je suis grand type.
- (4) Pour enseigner c'est bien (j'aimerais bien enseigner).

Le conditionnel irréel peut être indiqué par le plus-que-parfait de l'indicatif :

- (5) J'avais aimé faire la mécanique (j'aurais aimé).

le virtuel par l'imparfait :

- (6) Je voulais faire le commerce mais c'est par manque de moyens (je voudrais).

Inversement le conditionnel passé (exceptionnel) peut indiquer le mode virtuel :

- (7) Quand je serai grande j'aurais aimé faire la broderie.

Une occurrence (non pertinente) de conditionnel se présente également dans le corpus :

- (8) Si je pourrais (j'aimerais faire) un travail de Dieu.

## II. L'expression du "subjonctif".

Reprenant l'essentiel de la norme grammaticale ARRIVÉ, GADET et GALMICHE écrivent : "On constate en effet que la frontière entre l'indicatif et le subjonctif passe (en dépit de quelques bavures idiolectales) entre *probable* et *possible*." (1986, 635).

A cet égard tout se passe en F.P.A. comme si l'indicatif prenait aussi en charge le champ du possible, compte-tenu la plupart du temps de tours idiosyncrasiques fonctionnant comme indices.

On peut trouver le subjonctif standard :

- (1) Parce qu'il y a mes copines qui parlent, moi j'apprends. Il faut que j'apprenne, c'est bon de parler.

ou son remplacement par l'indicatif sans tour particulier :

- (2) Mon mari ne veut pas que je sors.

Cependant la "règle" veut, comme on l'a dit, que la différence probable/possible ne reste pas informulée : des tours y suppléent. Dans les propositions finales et les complétives commandées par *vouloir*, *il faut (que)* ce tour est : *n'avoir que* + V infinitif

- (3) Je veux qu'on n'a qu'à partir.  
 (4) Je veux que mon mari n'a qu'a me offert ça.  
 (5) Si c'est pour que tu n'as qu'à aimer celui que tu veux, je peux.

(il s'agit du fameux marabout-féticheur qui peut agir en sorte qu'on se fasse aimer de la personne souhaitée).

- (6) Je sens la vieillesse et la fatigue, mais il faut que je n'a qu'à débrouiller.  
 (7) Il faut on n'a qu'à débrouiller pour vivre.

Après *jusqu'à* le tour substitutif est : *aller* + V infinitif :<sup>63</sup>

- (8) Aussi je vais grossir, grossir, jusqu'à ma graisse va sortir.<sup>64</sup>

Ce tour se trouve également dans une complétive contrôlée par *vouloir* :

- (9) Tous les Codivoiriens i vé que Plézident y va parti fait les visites dans les coins<sup>65</sup>.

Ainsi, les deux formes : *n'avoir que* + V infinitif et *aller* + V infinitif, sont-elles substituables dans certains contextes, mais le fait est rare : la seconde forme ne s'emploie en principe qu'après *jusqu'à*<sup>66</sup>.

On remarquera qu'on assiste ici *in vivo* à la substitution de tours analytiques périphrastiques à la forme synthétique canonique. Cette substitution n'est pas sans (fugacement) évoquer le passage du latin au bas-latin (et au français), sans parler d'une tendance générale propre aux créoles, à la L.S. parlée, à l'interlangue (français des enfants et des apprenants)<sup>67</sup>. Faut-il voir dans les formes synthétiques une "zone de faiblesse" propre au français standard ? Comme on sait que les tours analytiques se rationalisent ultérieurement en formes synthétiques, la question reste pendante et le changement linguistique, vu d'une certaine hauteur, apparaît bien comme cyclique.

## III. Exemple de fiche.

## IDENTITÉ

Nom : Tabsoba  
 Prénom : Catherine  
 Sexe : féminin  
 Age : 27 ans  
 Ethnie : moaga  
 Religion : catholique  
 Langue(s) usuelle(s) : moore, dioula  
 Langue connue : français

## ACTIVITÉ

J'ai fait CE1 et puis ça pas marché. Maintenant je fais tricotage. J'ai appris de faire ce métier avec une femme camarade d'enfance de ma grande soeur.

Avant je faisais pas quelque chose, c'est être là comme cela. Tricotage ça me plaît pas ; ça marche pas et puis ça fatigue trop même ; c'est le commerce que j'aime et je veux tenter pour voir. Commerce c'est un grand boulot et puis son problème là c'est moyen de l'argent. Mon type là n'a pas moyen de ça. Il veut m'aider mais si y'a pas de moyen comment on va faire ?

## LOCALISATION

C'est Dagnoin que j'habite ; le secteur c'est 29. Je habitais avant secteur 5 mais maintenant je veux habiter dans les jolies cités de gouvernement là. Oh c'est trop cher les maisons de gouvernement mais c'est joli. Construire une maison pour moi, je ne pense pas de ça d'abord je peux pas quoi. D'ailleurs je n'aurai pas cela.

Les cases de l'ancien temps c'est dépassé maintenant.

## LIEUX DE DISTRACTION

Je veux distraire moi-même de temps en temps mais je ne gagne pas ça. Voilà Ciné Burkina, Neerwaya<sup>68</sup>, Maison du peuple, mon pied n'est pas parti là-bas encore. Mon mari ne veut pas que je sors, donc c'est rester tout temps à la maison, préparer<sup>69</sup>, laver, balayer et se fatiguer. Quand j'étais jeune je sors souvent pour m'amuser bien. Si c'est rendre visite je rends et on me rend aussi. Je veux faire cours du soir pour m'améliorer dans mon français.

## DIRECTION (Déplacements)

C'est toujours la même chose. Matin au marché. Midi chercher de l'eau pour le repas du soir. Week-end c'est aller en brousse pour chercher fagots. Il faut on n'a qu'à débrouiller pour vivre. Comme sortir c'est pas possible là je reste avec mes enfants. Je vais débrouiller à mes capacités de moi-même pour la commerce, quoi.

## BIBLIOGRAPHIE

- ARRIVE (M.), GADET (F.), GALMICHE (M.), 1986, *La Grammaire d'aujourd'hui*, Flammarion.
- BENIAK (E.), MOUGEON (R.), 1979, "Compléments infinitifs des verbes de mouvement en français ontarien", *Linguistische Berichte*, n° 64, 79.
- BONNARD (H.), 1950, *Grammaire française des lycées et collèges*, 12e éd., 1976.
- BOURDIEU (P.), 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris, Librairie Arthème Fayard.
- BRANDT (P.A.), 1982, "Noise et narrativité", *Bulletin du Groupe de recherches sémio-linguistiques*, V, 24, Paris, INALF.
- CHAUDENSON (R.), 1978, "Créole et langage enfantin : phylogénèse et ontogénèse", *Langue française*, n° 37, Paris, Larousse.
- CHOMSKY (N.), 1965, *Aspects de la théorie syntaxique*, Seuil, 1972.
- FAYE (J.-P.), 1973, *Les langages totalitaires*, Paris, Hermann.
- FONTANILLE (J.), 1982, "Un point de vue sur "croire" et "savoir"", *Documents du Groupe de recherches sémio-linguistiques*, VI, 33, Paris, INALF.
- GANDON (F.), 1988, "Le "français façon" au Burkina-Faso. Eléments pour une approche de la conscience linguistique d'une langue approximative", *Lengas*, n° 23, Montpellier, Université Paul Valéry.
- GREIMAS (A. J.), 1976, *Maupassant, la sémiotique du texte. Exercices pratiques*, Paris, Seuil.

GREIMAS (A. J.), COURTES (J.), 1979, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.

GREIMAS (A. J.), COURTES (J.), *et alii*, 1986, *Sémiotique...*, vol. II, Paris, Hachette.

GREVISSE (M.), 1936, *Le Bon usage*, Paris-Gembloux, Duculot, 12e éd., 1986.

HATTIGER (J.-L.), 1983, *Le français populaire d'Abidjan, un cas de pidginisation*, Abidjan, ILA, n° 87.

Equipe I.F.A., 1983-1988, *Inventaire des particularités du français d'Afrique noire*, Paris, EDICEF-AUPELF.

KONATE (M.), 1990, *Le lièvre et les autres animaux de la brousse ou l'effet de la musique*, Ouagadougou, Imprimerie nationale.

LAFAGE (S.), 1977, "Facteurs de différenciation entre le français central et le français d'Afrique", *Des relations entre les langues africaines et la langue française*, Paris, CILF.

LAFAGE (S.), 1985, *Le français parlé et écrit en pays éwé (sud-Togo)*, SELAF, socioling. n° 3.

LEFEBVRE (H.), 1966, *Le langage et la société*, Paris, Gallimard.

*Lettre de la Mission à Ouagadougou*, Ouagadougou, Ambassade de France, 1990.

MARCELLESI (J.-B.), GARDIN (B.), 1974, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Larousse.

MILET (H.), 1986, "La répétition dans le discours de francophones natifs et de francophones par acquisition, immigrés de longue date. Approche comparative.", *Actes (inédits) du colloque "Contacts de langues, quels modèles ?"*, IDERIC-Maison des sciences de l'homme, Nice, septembre 1986.

- MILNER (J.-Cl.), 1978, *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris, Seuil.
- MILNER (J.-Cl.), 1984, *De l'école*, Paris, Seuil.
- MOUGEON (R.), BENIAK (E.), 1986, "Le français en situation de contact et la variation linguistique : le français parlé en Ontario (Canada)", *Actes du XVIIe congrès international de linguistique et de philologie romanes*, Aix-en-Provence, 29 août-3 sept. 1983, vol. n° 6, Publications de l'Université de Provence.
- MOUGEON (R.), BENIAK (E.), VALOIS (D.), 1985, "A sociolinguistic study of language contact, shift and change", *Linguistics*, n° 23 (1985), La Haye, Mouton.
- MULLER (C.), 1973, *Initiation aux méthodes de la statistique linguistique*, Paris, Hachette.
- NACRO (I.), 1988, "Le français parlé au Burkina-Faso, approche socio-linguistique", *Cahiers de linguistique sociale*, n° 13, GRECSO, Université de Rouen.
- OFFROY (G.), 1975, "Contribution à l'étude de la syntaxe québécoise d'après la lecture des journaux", *Travaux de linguistique québécoise*, vol. 1, 1975, sous la direction de G. Straka, Québec, Presses de l'Université Laval.
- PARRET (H.), 1982, "Eléments pour une typologie raisonnée des passions", *Documents du Groupe de recherches sémio-linguistiques*, IV, 37, Paris, INALF.
- Premier inventaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta*, sous la direction de S. LAFAGE, *Bulletin de l'Observatoire du français contemporain en Afrique noire*, n° 6, 1985-1986, Paris, Didier-érudition.
- RUWET (N.), 1982, *Grammaire des insultes et autres études*, Paris, Seuil.

- SANKARA (T.), 1987, "Libération de la femme, une exigence du futur", *discours prononcé le 8 mars 1987*, Ouagadougou, éditions du SGN-CDR.
- SANKARA (Z.), 1988, "*Etudes du français populaire d'Afrique à travers deux exemples de corpus écrits*", mémoire (inédit) de maîtrise de Lettres modernes, Université de Ouagadougou.
- WENEZOUÏ-DÉCHAMPS (M.), 1988, "*Entre langue coloniale et langue nationale : le franc-sango des étudiants de Bangui*", Lengas n° 23, Montpellier, Université Paul Valéry.
- ZOMBRE (Cl.-Y.) (en préparation), "*Le français dans les pièces de théâtre télévisées*", mémoire pour l'obtention de la maîtrise de Lettres modernes, Université de Ouagadougou.

## NOTES

1. Le paradigme *hot/cool* (Mc Luhan), archaïque et embaumé, continue imperturbablement à fonctionner comme soubassement idéologique de divers discours : le discours tiers-mondiste (rousseauiste), celui des réformes pédagogiques (cf. J.-Cl. MILNER, *De l'école*, Seuil, 1984).
2. P. BOURDIEU, *Ce que parler veut dire*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1982, p. 42.
3. Un tel présupposé à la base d'une analyse brillante et exaltée trouble en ce qu'il est à la base, précisément. Dans le même ordre il n'est pas facile de considérer autrement que comme une perle tel développement se trouvant au sein (et à la base) d'une lecture particulièrement roborative de Heidegger : "La vérité de la relation entre l'aristocratie philosophique (...) et toute espèce d'aristocratie (...) s'exprime dans la mise en forme et dans les mises en garde contre toute espèce de "réductionnisme" c'est-à-dire contre toute destruction de la forme visant à ramener le discours à sa plus simple expression et, par là, aux déterminants sociaux de sa production." (*id.*, p. 192).  
Si je l'ai bien lu, BOURDIEU associe *univocité* de l'expression et *représentativité* des conflits dans une relation de *conformité*. Pour un familier de l'investigation psychanalytique, généralisée d'ailleurs avec talent à la sociologie dans son ensemble, c'est assez stupéfiant. Si la base est "simple" et si les conflits s'expriment de façon ... claire et distincte, alors les faits sociaux complexes (et leurs analyses) ne seront plus que le *détournement* de cette simplicité initiale. On voit ici un postulat (idéologique ?, méthodologique ?) en totale contradiction avec la pratique discursive qu'il est censé sous-tendre.
4. Cf. aussi H. LEFEBVRE (1966) ironisant sur la "nouvelle Pentecôte", la linguistique devenue "sciences des sciences", et opposant au "plomb du discours" l'"or du langage". Mouvement d'humeur à situer dans son contexte (les années 60) mais dont les effets ne laissent pas de se faire toujours sentir.
5. Les indications concernant ce dernier thème se sont avérées inexploitablement en pratique. Il a donc été abandonné.
6. Chaque fiche correspond à un seul informateur ; on en trouvera un exemple en annexe. La moyenne est de dix fiches par enquêteur, mais certains ont fait du zèle...

7. L'entretien ayant lieu en français ce dernier est considéré comme acquis.

8. Cf. R. MOUGEON et E. BENIAK, 1986.

9. Cf. Cl. ZOMBRE, "*Le français dans les pièces de théâtre télévisées*", mémoire (en préparation) de maîtrise de Lettres modernes, Université de Ouagadougou.

10. L'explication de S. LAFAGE (1977) risque toutefois de rester à un stade descriptif et *ad hoc* : elle n'indique aucune procédure permettant d'incriminer l'hypergénéralisation dans une situation, l'hypercorrection dans une autre. Or les deux notions sont hétérogènes : la première est de type linguistique et relève de la *créativité*, la seconde est de type sociologique : elle concerne originellement un comportement propre à la petite bourgeoisie (Bernstein) et s'applique sans doute différemment en Afrique. L'articulation des deux notions apparaît de toute façon hautement problématique. Il reste que sur ce point précis (le complément d'objet) il n'existe peut-être pas d'autre approche.

11. Cf. "La réunion a été reportée *sine die* au 26 novembre". Je pense aussi à l'utilisation d'une expression comme "saprophytes de la société", assez courante dans l'écriture de presse, qui présuppose une image ultra-pessimiste de ladite société, contradictoire avec l'idéologie explicite du locuteur.

12. Cf. la classique description des fonctions de R. JAKOBSON.

13. Par exemple : berbérophones en Afrique du Nord, non mooréphones au Burkina Faso...

14. Rappelons que la pratique du dioula, langue véhiculaire, est sans commune mesure avec l'importance numérique de l'ethnie homophone, très minoritaire au Burkina Faso.

15. La population considérée est ici de 103, compte tenu des fiches omettant le paramètre linguistique.

16. Rappelons que le français n'est pas pris en considération.

17. Le "tablier" est un petit vendeur (cigarettes, bonbons...) disposant d'un étal mobile ("table").

18. Je reviendrai plus bas sur ce cas.

19. Jusqu'à une date récente tout diplômé du Supérieur trouvait un poste correspondant à peu près à son titre au Burkina Faso. Les choses changent rapidement. L'enquête montre par ailleurs qu'il n'y a aucun chômeur *absolu* - du moins qui s'avoue tel - parmi les scolarisés.

20. Sobriété du *Grevisse* : "Habiter se construit directement ou avec une préposition de lieu." (p. 464).

21. La faiblesse des chiffres peut être légitimement opposée à notre argumentation : "dans la pratique, on s'interdira d'inscrire dans les effectifs théoriques des nombres *inférieurs à 5* et on évitera s'il se peut les nombres inférieurs à 10", précise Ch. MULLER (*Initiation aux méthodes de la statistique linguistique*, Paris, Hachette, 1973, p. 121).

22. Le clergé catholique mossi impose la prédication et le catéchisme en mooré dans les régions non mooréphones, dont inversement les missionnaires européens apprenaient, diffusaient et utilisaient les langues.

23. Dont le "modèle", relevé par S. LAFAGE (1985), pourrait être : "je vous ai absenté", pour : je suis venu pour constater que vous étiez absent.

24. Entre le *seulement* restrictif (usage standard) et le *seulement* explétif la frontière est mal définie. A noter qu'une expression comme "Entrez seulement !" (= donc) se retrouve tant au Sénégal qu'en Haute-Savoie !

25. *Bulletin de l'Observatoire du français contemporain en Afrique noire*, n° 6, 1985-86, sous la direction de S. LAFAGE, Paris, Didier-Erudition.

26. Equipe IFA, Paris, Edicef-Aupelf, 1983-1988.

27. Cf. la suite de la conversation : "Si tu restes posé, tu veux manger, tu veux habits, tout ça là" (même si tu chômes il te faut manger, t'habiller...)

28. Presses de la Cité, 1968.

29. Précisons, si ce n'est déjà fait, qu'ont été écartées les données mélodiques et prosodiques ainsi que les déviations purement phonétiques (*je habite, je bite, mison, villaze...*). Les phénomènes propres au français d'Afrique et aux créoles sont du reste bien connus, comme par exemple la série classique des neutralisations :  $\eta/i$ ,  $\int/z$ ,  $\int/s...$  cf. F. GANDON (1988)).

30. On pourrait songer (avec précaution) à un phénomène d'hypercorrection, la scolarisation du locuteur ayant été poussée jusqu'à la sixième.

31. Il y en a évidemment d'autres, mais qui n'intéressent pas directement notre propos, notamment la féminisation de *secteur* (J'ai habité avant à la secteur 12) et la masculinisation de *maison* (Mon maison, il est à Dapoya).

32. Cf. I. NACRO, 1988.

33. La seconde proposition peut elle-même être décrite comme "partiellement conforme" ; je m'explique immédiatement sur ce point.

34. Ainsi "faire des affaires" est correct et imprécis, tandis que "faire la forge" (exemple du corpus) est précis et incorrect du point de vue de la langue standard. De notre point de vue on considérera toutefois que l'acceptabilité opère le long d'un continuum qu'il est possible d'élargir concernant le français d'Afrique. Le *faire* passe-partout ("faire l'école", "faire la diarrhée") rend cette extension inévitable.

35. Tout un programme ! En principe musulman pieux le marabout est, dans la pratique, une espèce de devin-guérisseur souvent doublé d'escroc. Est d'ailleurs ici explicite la symbiose entre islam et ce qui est justement désigné comme "maraboutage" (envoûtement, magie noire...). Ces techniques font bon ménage avec celle des sacrifices humains, périodiquement dénoncés par la presse ; à noter que le régime de Thomas Sankara luttait très énergiquement contre ces pratiques, ainsi que contre celle de la mendicité "religieuse" des étudiants coraniques (les "garibous") entretenant de cette façon leurs professeurs.

36. In version française de *Night moves* d'Arthur Penn (1975).

37. On note avec curiosité la rareté de "démerder", popularisé par les chroniques en "petit français" (*Ivoire-dimanche*, *L'Intrus*) et qui semble bien relever plus du *mythe* F.P.A. (français populaire d'Afrique) que de sa pratique. Le lexème, sans intervenir dans les structures choisies, n'est toutefois pas absent du corpus. A signaler que *débrouiller* + SN /- animé/ signifie "obtenir" en Afrique du Nord : "je vais vous débrouiller un réfrigérateur".

38. Le locuteur, d'origine guinéenne, parle le soussou, le fulfudé et le dioula (non le mooré). Il a pour tout bagage scolaire la première année du primaire.

39. A peu près "intraduisible" l'expression serait paraphrasable par "si on tient à ce que j'indique une profession" (il s'agit d'une "ménagère" = femme au foyer). A valeur euphémisante l'expression est très courante. D'aucuns lui attribuent comme origine le "si l'on veut" standard.

40. Au sens de : "aimer bien".

41. "Dès lors je suis devenu boucher", "C'est à ce moment que je suis devenu boucher".

42. On peut s'interroger sur la nature de l'élément effacé : "travail" ou "travailleur" ; dans la seconde hypothèse, (66) devrait alors trouver sa place en 3.2.3.

43. Tout un programme ! Signalons qu'au Burkina Faso l'ambassade d'Iran manifeste un zèle non moins vif que celle de Libye à promouvoir ce type de "solidarité" ; pour des raisons qui relèvent, sans nul doute, de l'humanisme le plus éthéré. Et puisque nous sommes dans le registre concierge signalons que pour la phraséologie iranienne, la population ouagalaise comporte plusieurs "peuples", l'un étant le "peuple musulman", les autres restant indéterminés... Le premier a évidemment préséance sur les autres quant aux festivités officielles. Je livre, pour ce qu'elle vaut, cette perle aux lexicologues intéressés par les avatars d'un mot que l'histoire n'en finit pas de malmenier (nul n'ignore par exemple les développements de J.-P. FAYE (1973) sur l'adjectif *völkisch*).

44. Il faudrait cependant prendre en considération le fait que le phénomène s'étend à toute l'Afrique francophone.

45. A noter la différence avec les auxiliaires, qui ne peuvent précéder que des formes verbales. On notera avec scepticisme la description par certaines grammaires (H. BONNARD) de *faire* et *laisser* + V inf. comme "auxiliaires". Il s'agit en réalité de verbes à contrôle (régissant une proposition enchâssée).

46. L'hypothèse étant falsifiée par une formule : "je veux faire de l'électronicien" émise par un scolarisé de niveau C.M.2.

47. Cf. aussi cette formule fleurie : "J'entretiens ma famille par le fruit de mon travail, au service ou au jardin". *Boulot* est exceptionnel : "Pour gagner ma vie je fais des boulots qui m'intéressent".

48. On trouve évidemment les formules *faire* + objet : "on est en train de faire le savon" ; *être en train de* est ici une formule d'emphase ;

l'emphase, sous des modalités diverses (c'est ... que je fais, c'est moi qui...) est constante dans le corpus. Elle vise à pallier ce qui est ressenti comme manque de clarté et de transmissibilité de l'énoncé ; cf. dans une même optique le rôle de la *répétition* (cf. par ex. H. MILET, 1986).

49. Tomber au sens de devenir, cf. "tomber enceinte" pour... "piquer une grossesse".

50. Pour l'une d'entre elles la "bonne formation" est toute relative : "Je fais la cirage Hôtel Riviera" (indépendamment du genre de *cirage*).

51. Cette déficience ne porte donc pas sur la *compréhension* proprement dite : rappelons qu'il ne s'agit pas de répondre à des questions.

52. "Mon mari".

53. Pour : "des maisons à étages".

54. Exemple - non unique - de négation incomplète marquée.

55. La locutrice - d'obédience pentecôtiste (Assemblées de Dieu) - indique qu'elle aimerait devenir pasteur ou prédicatrice.

56. Le locuteur a une trentaine d'années.

57. C'est une "commerçante" qui parle.

58. Immeubles.

59. Des étudiants à qui nous faisons part de cette hypothèse l'interprétèrent en créditant les femmes d'un caractère plus "rêveur". Rappelons que l'interprétation statistique porte sur 25 formules de type *transformatif*, excluant donc maximalelement la rêverie.

60. Thomas SANKARA, "Libération de la femme, une exigence du futur" (discours prononcé le 8 mars 1987), Ouagadougou, éditions du SGN-CDR, 1987.

61. Ce continuum est d'autre sorte compromis par le "saut qualitatif", le "rite de passage" que nous pensons déterminant dans la manière dont les anaphalètes *s'approprient la langue* (cf. *supra*). Inutile de préciser que ce point - d'ordre énonciatif et très certainement en relation avec *l'intériorisation des règles* à la Chomsky - exigerait une étude spécifique. Précisons enfin que le caractère "surprenant" du mésolecte

en question l'est *relativement* à *Ouagadougou*, bourgade sans dynamique urbaine véritable, où l'existence d'un vernaculaire (mooré) et d'un véhiculaire (dioula) ne prédisposaient nullement le français à se fonctionnaliser. *Mutatis mutandis* la situation eût pu être à cet égard celle de Bangui (cf. M. WENEZOU-DÉCHAMPS, 1988).

62. "Réunion de Bamako sur les perspectives de la coopération française en matière d'éducation", *Lettre de la Mission à Ouagadougou*, n° 2, février-mars 1990, Ouagadougou, Ambassade de France.

63. Le corpus n'en donne pas d'exemples : ceux-ci sont empruntés ailleurs.

64. KONATE Moussa, 1990. A noter que le conte est écrit en français standard.

65. "Chronique de Moussa" d'*Ivoire-Dimanche*, in Z. SANKARA, 1988. La chronique revendique ouvertement une expression basilectale.

66. Cf. Z. SANKARA, 1988.

67. Cf. R. CHAUDENSON, 1978.

68. Récente salle de cinéma à Ouagadougou.

69. C'est-à-dire : préparer le repas, faire la cuisine.